

J'espère que vos ordres mettront fin aux désagréments que j'éprouve ici

Le 18 juin 1768, Poivre au ministre – Plainte contre Dumas.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°138

Officiers d'administration

N°72.

A l'Isle de France le 18 juin 1768

Monseigneur,

Messieurs les officiers d'administration travaillent chacun dans leur partie avec le plus grand zèle, aux différents objets du service dont ils sont chargés ; l'union la plus intime règne entre tous, et c'est la seule partie où M. Dumas n'ait pu établir la discorde.

Pour se venger de l'inutilité de ses efforts à cet égard, il s'occupe continuellement des moyens de trouver des fautes et des torts dans les officiers d'administration. Il les entoure d'espions dont il a d'ailleurs rempli toute l'île ; à la moindre plainte qui lui vient soit de la part du chirurgien ou du médecin du Roi, il engage ceux-ci à dresser des procès-verbaux, à lui porter des plaintes par écrit, et au défaut [illisible] considérables ou réels, il s'accroche à tout et suggère lui-même des plaintes qui ne sont nullement fondées ce qui rend le service très épineux et très désagréable.

Il y a quelque temps qu'il feignit de croire avoir trouvé en faute, soit M. Ardibus, commissaire des Classes, soit M. Audirac, commissaire chargé des détails du port, soit le garde-magasin général, ou les commis de ce dernier.

Quelques officiers de la Compagnie destinés à passer dans l'Inde, avaient ramassé depuis plusieurs années quelques vieilles ferrailles qui se trouvent de tous cotés, semés dans le camp, et en avaient embarqué à bord du vaisseau *le Choiseul* environ dix-neuf barriques pleines. M. Dumas, averti par ses espions, ne manqua pas de [illisible] aussitôt qu'on volait le Roi, et que les officiers d'administration se laissaient voler impunément ; il dressa aussitôt une déclaration dans laquelle il assurait qu'on avait embarqué de la tonnellerie du Roi vingt-neuf barriques pleines de fers, et une grande quantité de [illisible] appartenant au Roi, qu'il estimait valoir au moins vingt mille livres.

Au lieu de me faire part de sa découverte, au lieu d'en parler à M. Ardibus du Ramo que cette affaire regardait immédiatement, il appela le Sr Cailleau, garde-magasin, il menaça ce bonhomme, lui remit sa déclaration entre les mains, s'en fit remettre par lui une copie collationnée, le chargea de faire les poursuites, et cria bien haut et longtemps qu'on volait le Roi. Le bon M. Cailleau céda aux menaces du Commandant, se croyant autorisé à faire seul les informations et la poursuite nécessaires, crut tout ce que M. Dumas lui avait dit, et dressa des informations qu'il remit au Commandant et qui ne sont qu'un bavardage ridicule.

J'étais alors à la campagne pour le rétablissement de ma santé, à vaquer à mes plantations de canneliers. Je fus instruit par M. Ardibus de ce qui se passait au port. Je chargeai ce commissaire de vérifier les faits.

A mon retour, j'ai été occupé pendant plusieurs jours à suivre les informations nécessaires sur ce prétendu vol fait au Roi, et après avoir entendu tous les témoins possibles, après avoir perdu un temps infini et bien précieux, j'ai reconnu que les assertions de M. Dumas étaient fausses. J'ai vu le fer débarqué du vaisseau *le Choiseul*, dont la totalité ne valait pas cent écus. J'ai reconnu que toutes ces ferrailles percées et rongées par la rouille pendant un long laps de temps ne pouvaient pas avoir appartenu au Roi ; que ces ferrailles, ainsi que quelques cercles de barriques qui pouvaient encore servir, appartenaient légitimement aux deux officiers de la Compagnie qui les avaient embarqués sur le vaisseau *le Choiseul* pour les vendre dans l'Inde.

Vous verrez, Monseigneur, à la suite de ma correspondance avec M. Dumas, dont copie vous est adressée avec ma lettre n°64, la copie d'une lettre de M. le Commandant à M. Dubreuil, que cet

ingénieur m'a donné en communication, avec la lettre que m'a adressée ledit ingénieur, contenant ses observations sur celle de M. Dumas.

Vous verrez par cette lettre que M. Dumas s'occupe singulièrement des moyens de me trouver des torts, et de tirer des uns et des autres quelques écrits qui m'attribuent des fautes. Cette lettre de M. Dumas est singulièrement captieuse, elle est pleine de contradictions. M. Dubreuil¹ en fut indigné après l'avoir lue, il se rendit aussitôt chez M. le Commandant pour lui faire sa réponse verbale, mais M. Dumas ne voulut point l'écouter, et le renvoya en lui disant : *Je ne veux pas que vous me répondiez ainsi, je veux que vous me répondiez par écrit. Cette lettre n'est pas contre vous directement, il ne tient qu'à vous de vous disculper, voyez si vous voulez le faire.* M. Dubreuil, plus indigné encore, m'envoya copie de la lettre, avec ses observations sur son contenu.

Je suis persuadé que M. Dumas s'adresse plus heureusement suivant ses vues, à plusieurs autres personnes qui ayant moins d'honnêteté ou moins d'intelligence que M. Dubreuil, donnent par écrit à ce Commandant, des réponses telles qu'il les désire, et même quelquefois, telles qu'il les dicte.

Je sais que M. Fournier, capitaine commandant l'artillerie, est dans le cas dont je parle : cet homme me paraît très honnête, très intelligent dans son métier, mais d'ailleurs très simple. Je sais que M. Dumas lui fait dresser dans son cabinet des mémoires, des plaintes, des réponses à de prétendues lettres que cet officier d'artillerie à la simplicité de faire copier et de signer. M. Dubreuil m'en a donné l'avis ; j'ignore le contenu de toutes ces pièces forgées à plaisir par un homme qui veut me trouver des torts à quelque prix que ce soit. Mais je puis bien vous assurer, Monseigneur, que si, à l'instigation de M. Dumas, M. Fournier se plaint de moi, il a plus de tort que personne de la colonie, car je le comble d'honnêteté par la raison que je crois qu'il les mérite, et que je le regarde comme un bon officier dans sa partie. Malgré la petitesse de nos moyens, je lui ai jusqu'ici accordé tout ce qu'il m'a demandé pour les travaux de l'artillerie, souvent plus qu'il ne m'a demandé. Je désire autant que lui-même de voir cette partie en bon état, et je le défie de citer une seule de ses demandes sur laquelle je l'aie refusé.

Jugez, Monseigneur, du désagrément de ma situation d'être [*illisible*] d'administrer cette colonie avec un Commandant tel que M. Dumas dont l'unique occupation est de chercher contre moi des faux témoignages pour prouver des torts qu'il sait bien que je n'ai pas.

J'espère que vos ordres mettront fin aux désagréments que j'éprouve ici dans le service du Roi de la part d'un Commandant qui se conduit ici comme s'il avait été envoyé pour détruire la colonie.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 18 juin 1768

* * *

¹ M. Dubreuil est l'ingénieur en chef.